

En quoi les mouvements sociaux du passé éclairent-ils ceux d'aujourd'hui?*

Michel Pigenet**

Résumé: Depuis quelques années déjà, les enquêtes d'opinion se suivent et se ressemblent, en France, pour confirmer la réalité d'inquiétudes à l'égard du présent et du futur qui, couplées aux tentations du repli sur l'immédiat, le quotidien et le proche, traduisent un profond scepticisme quant à la possibilité d'issues collectives, de changements d'envergure et d'ordre «politique». Si l'attachement aux acquis sociaux subsiste, les aspirations égalitaires reculent, à l'instar des formes de solidarités tant soit peu élargies. Comment ne pas déceler là autant d'indices de l'ébranlement du «vivre ensemble», constitutif d'une crise sociopolitique sans précédent. L'une des principales manifestations de cette dernière réside, précisément, dans le grippage des modes ancien d'articulation du social et du politique.

Mot-clés: Histoire du travail. Mouvements sociaux. Politique ouvrière.

Depuis quelques années déjà, les enquêtes d'opinion se suivent et se ressemblent, en France, pour confirmer la réalité d'inquiétudes à l'égard du présent et du futur qui, couplées aux tentations du repli sur l'immédiat, le quotidien et le proche, traduisent un

* Conferência ministrada em Porto Alegre, no dia 25 de agosto de 2016, no âmbito do Programa de Pós-Graduação em História da UFRGS pelo Prof. Dr. Michel Pigenet.

** Professor emérito de História Contemporânea da Universidade Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Centro de História Social do século XX (UMR 8085). Presidente da Associação Francesa da História dos Mundos do Trabalho.

profond scepticisme quant à la possibilité d'issues collectives, de changements d'envergure et d'ordre «politique».

Si l'attachement aux acquis sociaux subsiste, les aspirations égalitaires reculent, à l'instar des formes de solidarités tant soit peu élargies. Comment ne pas déceler là autant d'indices de l'ébranlement du «vivre ensemble», constitutif d'une crise sociopolitique sans précédent. L'une des principales manifestations de cette dernière réside, précisément, dans le grippage des modes anciens d'articulation du social et du politique.

La fragmentation des mouvements sociaux enregistre ainsi l'affaiblissement des macro-organisations qui, hier encore, réussissaient à s'inscrire dans la durée, à se doter de projets, d'alliés et de relais politiques. Cela ne va pas sans rejaillir sur le système de représentation politique dont la «professionnalisation» révèle surtout l'homogénéisation sociale et le défaut d'ancrage dans les classes populaires et moyennes. Joue encore la rupture avec le volontarisme, typique, j'y reviendrai, d'une certaine tradition républicaine française, dont témoignent les doutes, réitérés aux plus hauts niveaux de l'Etat, sur la capacité de celui-ci à agir sur les hiérarchies et les relations sociales ou à bousculer les «lois» d'une économie naturalisée.

De fait, les «réformes» (contre-réformes?) engagées depuis près de trois décennies procèdent d'une adaptation aux exigences de compétitivité, fût-ce au prix de la révision de protections obtenues de haute lutte, dont la défense a structuré les dernières mobilisations sociales françaises d'envergure (retraites et, cette année encore, conventions collectives et code du travail).

A une autre échelle, la mondialisation néo-libérale et l'émergence de l'échelon politico-normatif européen brouillent les cadres et les référents nationaux que les mouvements sociaux classiques avaient appris à maîtriser dans la dynamique de construction de l'Etat social, stade suprême, selon moi, de l'Etat-nation «à la française».

Cette perte de repères et l'évidente difficulté à user des ressources offertes par les instances communautaires de l'Union européenne affectent au premier chef les organisations ouvrières et populaires. Les classes moyennes parviennent relativement mieux, pour leur part, à faire valoir leurs préoccupations à travers des mobilisations associatives et en réseaux. A cette fin, elles développent un

militantisme spécifique, friand d'initiatives médiatiques, nourri de compétences scientifiques et techniques. Sur cette voie, par exemple en matière de consommation ou d'environnement, le langage commun de l'expertise rend possible l'accès aux lieux d'élaboration des politiques publiques.

En regard, lesdémobilisations populaires participent d'une «dépolitisation» que traduit partout la montée tendancielle de la non-inscription et de l'abstention depuis les premiers décrochages de la seconde moitié des années 1980. En comprendre les ressorts implique de se départir d'une approche de la «politisation» des classes populaires en termes d'acculturation pour la considérer sous l'angle des usages populaires des ressources du politique.

De quoi parle-t-on?

Avant d'aller plus loin, il semble nécessaire d'opérer un retour sur la signification et l'évolution historique de notions essentielles à notre propos: «social», «mouvements sociaux», «politique», «politisation»...

Le «social»?

Le vocable est sans doute parmi les plus utilisés et, par suite, les plus polysémiques. Si l'on admet que l'adjectif renvoie aux communautés et aux groupes qui composent une société, d'autres sens, vieillis, se font jour. Ainsi le terme s'appliquait-il, au 16^e siècle, à des personnes «agréables aux autres» – équivalent du «sociable» actuel –, tandis qu'au 18^e siècle, le *Contrat social* de Rousseau traitait de la manière dont les hommes régissent leurs relations. Au lendemain de la Révolution française, l'évidence des conflits d'intérêts et le constat des désordres consécutifs à l'industrialisation ont accompagné l'émergence d'une «question sociale» liée au sort des «classes ouvrières», comme l'on disait alors, et qui reste associée à nombre d'initiatives, de politiques et d'institutions des 20^e et 21^e siècles. Aussi bien Pierre Rosanvallon (1998) est-il fondé à qualifier le «social» de «[...] catégorie inventée au 19^e siècle pour rendre la

société gouvernable en légalisant le mode d'agrégation des intérêts et l'institution de pôles régulateurs intermédiaires entre l'Etat et les individus».

Les «mouvements sociaux»?

La première occurrence remonte à 1823. Elle apparaît sous la plume de Benjamin Mazel, un avocat de Montpellier, auteur d'une *Théorie du Mouvement social*, fouriériste et conférencier invité par la Société de Morale chrétienne, soucieuse de comprendre, au lendemain de la Révolution, les forces à l'œuvre dans la dynamique sociale. Dès ce moment, une triple démarche d'érudition, de compréhension et d'intervention guide l'observation des mouvements sociaux.

S'agissant de ces derniers, Danielle Tartakowsky et moi-même avons opté, dans l'ouvrage publié sous notre direction, pour la définition la plus large, incluant

[...] toutes les mobilisations destinées à améliorer ou protéger les conditions d'existence de leurs acteurs, à contester les hiérarchies et les relations sociales, et à générer des identités collectives et des sentiments d'appartenance (TARTAKOWSKY; PIGENET, 2012).

Le périmètre englobe tout autant des révolutions, des rébellions et des émeutes que des grèves, des campagnes électorales, des pétitions, et concerne aussi bien les ouvriers que les paysans, les jeunes, les catholiques ou les minorités sexuelles...

Ceci noté, la dimension protestataire des mouvements sociaux ne préjuge pas de leur caractère «progressiste», «conservateur» ou «réactionnaire». Dans la longue durée, les mouvements populaires, de tonalité souvent défensive face à une «modernité» synonyme de déstabilisation ont fréquemment été qualifiés d'«archaïques» par les élites. Ainsi en alla-t-il des résistances aux machines ou à la rationalisation, mais encore, sur un terrain plus politique, des chouanneries paysannes soulevées contre les bourgeoisies républicaines urbaines,

du boulangisme, du poujadisme, des émeutes xénophobes, de l'anti-sémitisme – le «socialisme des imbéciles», selon Bebel –, des protestations contre la laïcisation de l'espace public et de l'enseignement...

Le et la «politique»?

Le terme de «politique» revêt deux grandes acceptions:

- La politique, soit l'ensemble des procédures, des pratiques d'accès, des lieux de contrôle du pouvoir politique.
- Le politique, soit les modes d'exercices de pouvoirs, quels qu'ils soient. De ce point de vue, la direction d'entreprises, les relations dans les ateliers, sur les chantiers, dans les bureaux procèdent également du politique. En tout état de cause, le politique englobe à la fois les institutions, les appareils et les valeurs qui les fondent et légitiment.

En rester là s'avère toutefois insuffisant. L'histoire du mouvement ouvrier le rappelle. Au 19^{ème} siècle, les séparations établies ultérieurement entre ses différentes sphères d'intervention n'ont pas l'évidence que nous leur prêtons aujourd'hui. Le syndicalisme, par exemple, fut le fruit de pratiques, de tâtonnements, d'échecs qui ont vu se succéder ou cohabiter le compagnonnage, les sociétés mutuelles, les sociétés de résistance et les chambres syndicales.

Politisatation?

Dans la perspective qui est la nôtre, celle des rapports du social et du politique, le politologue Jacques Lagroye assimile la politisation à une «requalification politique de pratiques sociales et de schémas d'interprétation du monde social». Historiquement et sur un mode élémentaire, le vocable, dont la première occurrence remonterait à 1949, désigne le processus d'acceptation du politique et d'implication dans la politique, fut-ce pour les contester. Rien moins que linéaire, le processus est historiquement scandé de phases d'accélération et de cristallisation – révolutions, Libération, mouvements sociaux du type 1936, 1968 – où tout, soudain, paraît «politique» et de périodes

de déconstruction-recomposition pendant lesquelles, sous l'effet de la répression ou de l'épuisement d'anciennes configurations sociopolitiques, la vie semble se «passer ailleurs».

Pour ce qui est des milieux ouvriers et populaires, l'intérêt et la difficulté du questionnement découlent de ce que ces groupes semblent parmi les plus éloignés des valeurs et procédures de la politique institutionnelle. Le problème éclaire simultanément la nature du clivage gauche/droite. Pour une part, ce dernier classement s'opère sur la base de la double attente de la réalisation de la justice et du progrès social, plutôt à «gauche», et de la sécurité, plutôt à «droite», dont la combinaison intéresse peu ou prou tous les mouvements sociaux.

Classes populaires, mouvements sociaux et politiques dans l'histoire hexagonale contemporaine

Evoquer le rapport des classes populaires à la politique impose de revenir aux sources du compromis sociopolitique qui, forgé sous la Révolution française, fut au fondement du combat républicain, dont l'issue victorieuse reposa largement sur des mobilisations populaires qu'il a fallu payer en retour, au moins de mots.

Le social, la politique et la République

L'histoire explique ainsi pourquoi, en France, la République ne désigne pas seulement un type de régime, mais aussi des valeurs et des projets, au nombre desquelles la justice sociale, voire le bonheur, figure en bonne place à titre de promesse.

Le problème tient à ce que le compromis sociopolitique au fondement du triomphe de la République a érigé en exigence politique la protection de la petite propriété, en premier lieu paysanne, mais tout autant artisanale ou commerciale, gage d'indépendance et d'exercice effectif de la citoyenneté. Cette conception conduisit à négliger, voire à maintenir en dehors du compromis, les ouvriers pour cause de condition prolétarienne. Ainsi les républicains ont-ils

buté sur la «question sociale», dont la de résolution exigeait une législation que son coût fiscal retarda longtemps, car il aurait surtout pesé sur les classes moyennes, piliers du régime.

La «question» fut néanmoins posée, en premier lieu par les intéressés. Des «démocrates» de 1849 aux «partis ouvriers» de la fin du XIX^e siècle, une large partie de la gauche française s'est donc définie et affirmée par la double volonté de «sociologisation» des enjeux politiques et de «politisation» des tensions sociales.

Identification d'une «politique ouvrière et populaire»: une alternative?

A la suite d'Eric Hobsbawm et de son étude des «primitifs de la révolte», des historiens, parmi les quels je me range, ont discerné les principaux traits d'une «politique populaire», que l'on pourrait tout aussi bien qualifier d'«ouvrière». Celle-ci, parfois regardée comme «archaïque» ou «infrapolitique», semble davantage relever de l'anthropologie que de la pensée et de l'action politiques.

Indissociable de la condition ouvrière ou du petit peuple des villes et des campagnes, obnubilée par les impératifs de l'existence, forgée dans l'expérience des solidarités élémentaires et l'immédiateté des rapports de domination, la politique populaire semble inapte à la formation d'une conscience des enjeux et cadres du politique. Pour autant, les valeurs qu'elle mobilise, les pratiques, locales et collectives, qu'elle promeut revêtent bel et bien une dimension politique dans leur manière même de contourner et de subvertir la politique instituée, imprégnée de juridisme, portée à l'abstraction et à l'affirmation d'opinions individuelles.

Par-là, la «politique ouvrière et populaire», dont les ressorts sont la quotidienneté, la proximité, l'immédiateté, l'égalitarisme, tous accordés à l'éthique du «faire», participe d'une intervention grosse de potentialités alternatives, qu'il revient aux mouvements sociaux de se saisir et d'explicitier. C'est en effet à partir de leurs valeurs et attentes que les classes populaires usent des ressources de la politique pour en modifier les objectifs et les modalités. A distance défiante des «politiciens» et de la politique institutionnelle,

elle ébauche le contre-modèle d'une politique «en acte», «directe» et «exécutive», dont les fondements sociologiques et anthropologiques ne préjugent pas d'affinités partisans.

La gauche, la classe ouvrière et les classes populaires

La gauche, la classe ouvrière et les classes populaires... Longtemps, l'association a paru aller de soi, telle une relation d'évidence. Les trois dernières décennies en ont rappelé le caractère historique, donc transitoire, marqué au coin d'une singularité nationale.

Arrêtons-nous, un instant, sur le «moment communiste». L'influence communiste a distingué la France du reste de l'Europe occidentale, Italie exceptée. Paradoxalement, si cette situation coïncida avec «l'ouvriérisation» maximum des Trente glorieuses – 41% des actifs en 1962, 8,6 millions en 1975 –, la France ne figura jamais, pas plus que l'Italie d'ailleurs, dans le peloton de tête des sociétés les plus ouvrières du continent. Reste que, de 1946 à la fin des années 1970, la proportion des ouvriers favorables au PCF, toujours supérieure au tiers, frôla parfois la moitié. Au-delà du PCF, la classe penchait massivement à gauche: 68% en 1967, 70% en 1981, soit 22 à 13 points de plus que l'ensemble des électeurs.

Si le PS et le PCF se sont voulus des «partis de classe», l'ancrage politique des ouvriers fut cependant antérieur à leur création. Elle renvoie aux origines révolutionnaires du clivage gauche/droite, au volontarisme républicain et à l'affirmation de la République comme cadre approprié d'une démocratisation permanente tendue vers l'idéal de bonheur pour le plus grand nombre.

Très tôt, la cause républicaine eut donc des adeptes parmi les ouvriers que séduisaient son principe d'égalité et son projet émancipateur. En 1830 comme en 1848, les travailleurs furent sur les barricades. Sous la Seconde République, la première expérience du suffrage universel favorisa l'émergence d'une opinion «rouge», pour laquelle la «vraie» République ne pouvait qu'être «démocratique et sociale». En 1849, cette sensibilité rassembla près de 25% des voix au plan national, soutien plus marqué dans les villes ouvrières et

auprès du petit peuple des villages avant que le coup d'Etat de 1851 ne défasse les convergences en cours.

Sous l'Empire, les appels au séparatisme électoral, à l'exemple de l'épisode des «candidatures ouvrières» de 1863, n'eurent guère d'écho, à la différence de la voie syndicale, plus adaptée à l'expression directe de revendications spécifiques et raccordée à l'émergence de l'Association internationale des travailleurs. L'effervescence précéda la Commune de Paris, dont la brève existence, inscrite dans lignée du précédent sans-culotte, elle instaura le mandat impératif, le principe électif étendu au choix des responsables politiques et administratifs avec possibilité de révocation, régla l'indemnisation des élus sur le niveau du salaire ouvrier. Cette mutation de la relation citoyens/gouvernants se doubla d'une amorce de révolution des structures étatiques par l'abolition de l'armée permanente, la réalisation d'une démocratie directe, la fusion des instances législatives et exécutives. L'écrasement militaire de la Commune interrompit l'expérience et entraîna la décapitation du mouvement ouvrier.

La voie insurrectionnelle fermée, le terrain électoral, moins sanglant, tarda toutefois à s'avérer plus propice aux partis de classe dans un pays où les ouvriers demeuraient minoritaires. A l'exception des circonscriptions faubouriennes des grandes villes ou des bassins miniers, l'électorat ouvrier, dilué, n'était guère en mesure d'assurer la désignation de représentants issus de ses rangs. Les connivences et références partagées au fil des luttes politiques aidant, cette faiblesse numérique fut toutefois compensée par la multiplicité des passerelles que les caractéristiques du salariat hexagonal maintenaient entre les ouvriers et le reste des classes populaires. Les progrès électoraux réalisés sur cette base orientèrent le socialisme français sur la pente de la politique institutionnelle, cependant que la France s'affirmait comme le pays des «blocs» et des «fronts» populaire ou de gauche.

Au plus fort de l'influence socialiste d'avant la Première Guerre mondiale, un tiers des ouvriers votaient pour ses candidats. Beaucoup apportaient néanmoins leurs voix aux radicaux, ces autres héritiers des «rouges». Des réalisations sociales municipales pouvaient les conduire à soutenir des républicains modérés, tandis que le paternalisme patronal entretenait des inclinations plus droitières. Ici ou là, il arrivait que le vote de classe emprunte la voie plus

étroite et ambiguë d'un soutien aux royalistes contre des employeurs républicains. Jusqu'en 1914, le syndicalisme d'action directe ou révolutionnaire, qui inspirait la CGT, fut la principale alternative à l'intégration institutionnelle du mouvement ouvrier et au principe délégataire qui la fondait. L'option syndicaliste, résumée dans la Charte d'Amiens, tendait à résoudre les impasses inhérentes à la subordination politique des travailleurs et à ériger les salariés en acteurs de leur émancipation par le syndicat et la grève générale.

L'originalité majeure du PCF aura été, dès les années 1920 et à travers la «bolchevisation» exigée par Moscou, de se doter de procédures de sélection quasi exclusive de responsables ouvriers, méthodes propres à élever l'illégitimité sociale et culturelle des travailleurs en critères de légitimation politique. A ce titre, la moindre des innovations historiques du PCF ne fut pas d'avoir rendu la politique populaire ou, plus encore, d'avoir puisé dans les ressources de la politique populaire afin d'esquisser les modalités d'une possible transition du gouvernement des hommes vers l'administration des choses, cette autre perspective de l'émancipation.

Pour conclure: le présent au défi des convergences et des horizons d'attente

Et aujourd'hui? La contre-révolution conservatrice et néo-libérale engagée à la faveur des chocs pétroliers et de la montée du chômagea inversé le rapport des forces sociales issu des années 1968, réduisant les chances de nouvelles conquêtes quand les défaites sanctionnent des luttes devenues défensives. L'évolution à la baisse de la conflictualité en prend acte. D'importants bastions finissent par tomber. Les banlieues rouges perdent leurs repères. L'implosion sans gloire des Etats socialistes centralisés a discrédité l'idée même de révolution. Le tiers-mondisme se disloque sous le choc du retour en force de sa composante humanitaire et du nouvel universalisme droits de l'homme. L'arrivée de la gauche au pouvoir en mai 1981 n'a pas infléchi radicalement ces tendances lourdes, au contraire.

Dès 1984, le «tournant de la rigueur» relance les politiques «austéritaires». Nulle mobilisation sociale d'envergure n'accompagne, il est vrai, l'alternance politique. 1981 ne reconduit pas ainsi le scénario de 1936. Dans le même temps, la mondialisation libérale et la construction européenne ont transformé les échelons pertinents de l'action politique dont les références et les procédures débordent du cadre de l'Etat-nation, à l'intérieur duquel les mouvements sociaux avaient appris à se structurer et à peser.

Le caractère défensif et segmenté des mouvements sociaux contemporains réinterroge la nature de leurs liens avec la politique institutionnelle. Qu'advient-il de la politique lui-même quand la déstabilisation de l'Etat social et l'amointrissement du volontarisme politique républicain réduisent ses ambitions et son champ d'intervention?

Moins dense et homogène qu'autrefois, la contestation radicale subsiste cependant, plus profonde, peut-être, qu'elle ne l'était jadis. La réintégration des rapports d'exploitation dans la problématique plus vaste des dominations favorise les décloisonnements et crée les conditions d'interactions, de solidarités et de convergences inédites. Le constat vaut les séparations anciennes entre sphères publique et privée, domaines de la production et de la consommation, du travail et du hors-travail, de l'échelon local et des horizons mondiaux. Ainsi les mobilisations d'aujourd'hui ébauchent-elles des projets et des horizons d'attente qu'il reste à tenir pour tels et à éprouver.

Quant à la politique populaire, sa reconnaissance peut aussi bien la cantonner à n'être qu'une «politique de pauvres» et de dominés condamnés à le demeurer, voire, au mieux, une forme de protestation susceptible d'infléchir la politique instituée ou offrir les contours d'une alternative émancipatrice de nature à abolir le clivage gouvernants/gouvernés.

Utopie? C'est possible, mais ses manifestations invitent à discerner ce qui, dans les usages du politique par les dominés, donne à voir d'autres modalités du politique. A la manière, en quelque sorte, dont Marx définissait le communisme, non comme «[...] un état de chose qu'il convient d'établir», mais comme «[...] le mouvement réel qui abolit l'état actuel des choses».

EM QUE OS MOVIMENTOS SOCIAIS DO PASSADO ESCLARECEM OS DE HOJE EM DIA?

Resumo: Já faz alguns anos que as pesquisas de opinião pública na França se sucedem e se conformam para afirmar a realidade das inquietações no que diz respeito ao presente e ao futuro que, conjugadas com as tentações de recuo no imediato, no cotidiano e no próximo, traduzem um profundo ceticismo quanto à possibilidade de saídas coletivas, de mudanças de envergadura e de ordem “política”. Se o apego às conquistas sociais subsiste, as aspirações igualitárias recuam, a exemplo de formas de solidariedade tão pouco extendidas. Como não discernir tantos indícios de perturbação do “viver em conjunto”, constitutivo de uma crise socio-política sem precedentes. Uma das principais manifestações dessa última reside, precisamente, na gripagem dos modos antigos de articulação do social e do política.

Palavras-chave: História do trabalho. Movimentos sociais. Política operária.

Repères

AGULHON, Maurice. *La république au village*. Paris: Seuil, 1979.

COLLOVALD, Annie. *Le Populisme du FN: un dangereux contresens*. Bellecombe-en-Bauges: Éditions du Croquant, 2004.

CORBIN, Alain. *Historien du sensible*. Paris: La Découverte, 2000.

COSSART, Paula. *Le meeting politique: de la délibération à la manifestation (1868-1939)*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2010.

DUPUY, Roger. *La politique du peuple: racines, permanences et ambiguïtés du populisme*. Paris: Albin Michel, 2002.

HANAGAN, Michael. *The logic of solidarity: artisans and industrial workers in three French towns, 1871-1914*. Urbana: University of Illinois Press, 1979.

HUARD, Raymond. Existe-t-il une ‘politique populaire’? In: NICOLAS, Jean (Dir.). *Mouvements populaires et conscience sociale, 16e-19e siècles*. Paris: Maloine, 1985. p. 57-68.

_____. *Le village des cannibales*. Paris: Aubier, 1990.

_____. *Le suffrage universel en France (1848-1946)*. Paris: Ambier, 1991.

JULLIARD, Jacques. *Autonomie ouvrière: études sur le syndicalisme d’action directe*. Paris: Gallimard, 1988.

LÜDTKE, Alf. *Des Ouvriers dans l'Allemagne du XXe siècle: le quotidien des dictatures*. Paris: L'Harmattan, 2000.

McPHEE, Peter. *Les semailles de la République dans les Pyrénées-Orientales, 1846-1852: classes sociales, culture et politique*. Perpignan: Editions de l'Olivier, 1995.

MISCHI, Julian. *Servir la classe ouvrière: sociabilités militantes au PCF*. Rennes: PUR, 2010.

MOSS, Bernard H. *Aux origines du mouvement ouvrier français: le socialisme des ouvriers de métier, 1830-1914*. Besançon: Annales littéraires de l'Université de Besançon; Les Belles Lettres, 1985.

NOIRIEL, Gérard. *Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècles*. Paris: Seuil, 1986.

PIGENET, Michel. Modalités des politisations ouvrières aux 19e et 20e siècles. *Les Cahiers du CHATEFP*, n. 14, p. 64-71, juin 2011.

_____. *Les ouvriers du Cher (fin XVIIIe siècle-1914): travail, espace et conscience sociale*. Paris: ICGTHS, 1990.

PIGENET, Michel; TARTAKOWSKY, Danielle (Dir.). *Histoire des mouvements sociaux en France, de 1815 à nos jours*. Paris: La Découverte, 2012.

RIOT-SARCEY, Micèle. *Le procès de la liberté: une histoire souterraine du XIXe siècle en France*. Paris: La Découverte, 2016.

ROSANVALLON, Pierre. *Le peuple introuvable: Histoire de la représentation démocratique en France*. Paris: Gallimard, 1998.

SAWICKI, Frédéric. *Les réseaux du parti socialiste: sociologie d'un milieu partisan*. Paris: Berlin, 1997.

SCOTT, James C. *La domination et les arts de la résistance: fragments d'un discours subalterne*. Paris: Ed. Amsterdam, 2009.

THOMPSON, Edward Palmer. *La formation de la classe ouvrière anglaise*. Paris: Seuil, 1988.

VERRET, Michel. *La culture ouvrière*. Paris: ACL Editions, 1988.

Recebido em: 01/08/2016

Aprovado em: 30/08/2016

Autor convidado